

parler au nom de tous les Canadiens qui ont participé à nos entretiens en disant aux délégués de Terre-Neuve combien nous prisons leur largeur de vues et leur esprit de collaboration.

Je crois traduire le sentiment des délégués de Terre-Neuve et celui de mes collègues en remerciant les hauts fonctionnaires des deux groupes et leurs personnels du travail soutenu et fructueux qu'ils ont accompli au cours de ces négociations difficiles et compliquées.

Nous savons tous qu'il n'a pas été facile de déterminer les conditions précises de l'union. Il convient peut-être de rappeler ici où nous en étions le 6 octobre, lorsque commencèrent nos travaux. Il a fallu du temps et de l'étude pour trouver la formule juste et équitable selon laquelle Terre-Neuve pourrait entrer dans la Confédération. En 1947, une délégation de la Convention nationale de Terre-Neuve passait quatre mois dans notre capitale à étudier la question avec un comité du cabinet canadien. Après quoi, M. Mackenzie King exposait au Gouverneur de Terre-Neuve les conditions générales d'union que le Gouvernement canadien était disposé à soumettre au Parlement. Par la suite, la population de Terre-Neuve a eu la faculté de décider, de manière démocratique, si, à ces conditions, elle souhaitait que Terre-Neuve entrât dans la fédération canadienne. Lorsque, par un référendum tenu le 22 juillet 1948, la majorité de la population de Terre-Neuve eut exprimé le désir d'entrer dans la Confédération, M. King déclara que le Gouvernement canadien serait heureux de recevoir des représentants autorisés de Terre-Neuve afin de déterminer quelles seraient les conditions précises d'un accord d'union. L'accord est maintenant conclu et, comme M. King l'a indiqué, il reste désormais, en ce qui nous concerne, à le soumettre à l'approbation du Parlement; il devra aussi être approuvé par le Gouvernement de Terre-Neuve et confirmé par un Acte du Parlement britannique.

Cet accord est le fruit d'études longues et minutieuses. Chacun de leur côté, Terre-Neuviens et Canadiens se sont efforcés de protéger les intérêts de ceux qu'ils représentaient. Heureusement, nous avons beaucoup moins songé aux avantages particuliers de chacun des deux pays qu'à nos communs intérêts au sein d'une nation agrandie. Certes, nous nous sommes heurtés à des difficultés, mais, comme disait un jour d'Arcy McGee au sujet des objections soulevées contre la Confédération, « je ne connais pas d'État qui ait pu se constituer, s'agrandir ou se prémunir contre le danger, sans avoir de difficultés à surmonter ».

A maints égards, nos problèmes étaient plus grands et plus complexes que ceux qui se posaient en 1867 aux Pères de la Confédération. A cette époque, l'administration du pays était beaucoup plus simple. Les économies des colonies britanniques de l'Amérique du Nord se ressemblaient beaucoup plus alors que celles de Terre-Neuve et du Canada aujourd'hui. Depuis 1867, nos deux pays ont suivi chacun leur voie. Ils ne se sont pas développés dans le même sens; ils ont édifié des régimes administratifs fort différents. Le mariage entre gens qui ont atteint la maturité exige un plus grand effort d'adaptation, plus de tolérance pour les particularités de caractère de chacun qu'entre personnes plus jeunes qui vont assumer les grandes responsabilités de la vie. Il en est de même de l'union entre pays d'âge mûr. J'estime que nous avons lieu de nous féliciter de n'avoir pas mis plus de temps à surmonter ces difficultés.

Nous avons fini par nous entendre et voilà signées les conditions de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Nous comptons que, le 31 mars 1949,

l'union  
récolter  
peut-être  
faire de

J'ai le  
populati  
et la sag

L'e  
à l'avant  
vingt-un  
Nord, b  
défense  
étroitem  
encore,  
Je crois  
en sécur  
dixième

L'u  
séquence  
Nous jo  
tiques.  
étranger  
relations  
délégué  
« si Ter  
vous au  
sement  
de porte

Le  
qui se so  
former l  
Notre p  
Nous so  
améliore  
sécurité  
geront t  
feront a

Je t  
Et pour  
français.  
l'associa  
ment m  
Notre pa  
sont dist  
peuple.  
cette na  
maintien  
A. Macc  
« Nous a  
ques sur